



## ENQUETE REGIONALE PAYS DE LA LOIRE SUR LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Sept 2008 – mai 2009

### Comité de pilotage:

Bernard Branger (RSN)  
Marie-Françoise Gonin (Droits des femmes)  
Philippe Venier (Ordre des médecins de la Mayenne)  
François Levent (DRASS)  
Pierre Blaise (DRASS)  
Sébastien Madzou (CHU Angers)  
Véronique Carton (GSF, Ugomps CHU Nantes)  
Caroline Gosselin (GSF, Ugomps CHU Nantes)  
Henri-Jean Philippe (GSF, CHU Nantes)

### **INTRODUCTION ET PRE-REQUIS**

Les violences faites aux femmes constituent un phénomène souvent mal connu, banalisé ou occulté alors même que les chiffres sont alarmants. D'après l'enquête ENVEFF réalisée en 2000, une femme sur dix en France aurait subi des violences verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles de la part de son conjoint ou ex-conjoint. Les mutilations sexuelles féminines (MSF) constituent une autre forme de violence qui concernerait 130 millions de femmes et de fillettes dans le monde dont plus de 50 000 en France.

La difficulté réside dans le dépistage de ces violences et malheureusement les soignants se sentent trop peu concernés. Le gynécologue obstétricien et la sage-femme ont pourtant une place privilégiée de part l'intimité physique et la répétition des contacts que nécessitent les consultations mensuelles du suivi de grossesse.

Soutenue par le Groupement régional de Santé publique et le réseau Sécurité Naissance, Gynécologie Sans Frontières a lancé en septembre 2008 une enquête de prévalence au sein des 24 maternités de la région Pays de la Loire sur les deux types de violences que sont les violences conjugales et les mutilations sexuelles féminines. L'intérêt est double puisqu'il s'agit d'établir une cartographie plus précise de ces violences dans notre région et de sensibiliser les professionnels des maternités à ces problématiques.

### **MATERIEL ET METHODE**

L'Enquête a été menée de septembre 2008 à mai 2009 au sein des 24 maternités des Pays de la Loire.

Une présentation de l'enquête ainsi qu'une formation, à la demande, sur les thèmes abordés ont été réalisées au sein de chaque site. La mise en place effective de l'étude a été réalisée par les sages-femmes et les gynécologues-

obstétriciens assistés d'un professionnel référent par maternité. Les dates de l'enquête ont été choisies au cas par cas avec chacune des maternités.

Les données ont été recueillies de manière anonyme.

Etaient mis à la disposition des professionnels différents documents abordant ces sujets et notamment des plaquettes d'information destinées aux patientes permettant de les orienter si nécessaires auprès d'associations ou d'organismes d'aide aux victimes.

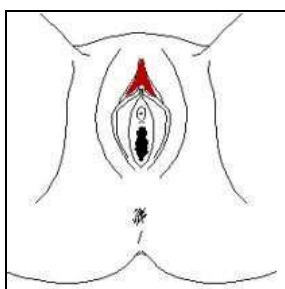
### 1. Enquête « Mutilations sexuelles féminines »

Pendant une durée d'un mois, en salle de naissance, a été mis à disposition des sages-femmes et médecin un cahier à remplir quotidiennement. Items à remplir :

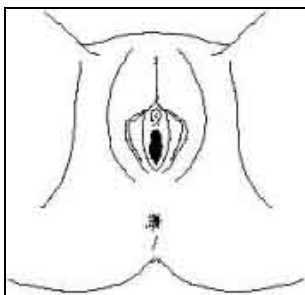
- Le nombre d'accouchement ayant eu lieu dans la journée
- Parmi celles-ci le nombre de femmes originaires des pays à risque.
- Nombre de femmes mutilées

Pour toutes les femmes repérées mutilées, les professionnels avait un questionnaire à remplir afin de préciser outre le type de mutilation, des renseignements généraux à propos de la femme (l'âge, le niveau d'étude, la religion) ainsi que les éventuelles complications obstétricales et néonatales.

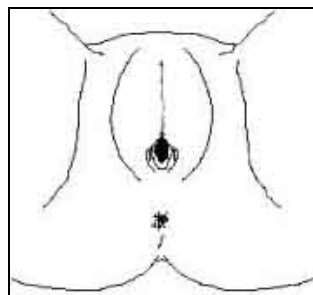
**Type I (Clitoridectomie)**



**Type II (Excision)**



**Type III (Infibulation)**



### 2. Enquête « Violences conjugales »

Pendant la durée d'une semaine, les gynécologues-obstétriciens ainsi que les sages-femmes ont été invités à poser la question des violences à chacune de leurs patientes (consultations d'obstétrique) et à remplir un court questionnaire. Contrairement à l'enquête « mutilations sexuelles féminines » qui ne concerne que les femmes originaires de pays qui pratiquent l'excision, l'enquête « violences conjugales » s'adressait plus largement à toutes les femmes, de toute origine, de tout milieu.

Voici les items de ce questionnaire :

- Année de naissance de la femme: -----
- Avez-vous déjà été confrontée à une violence ?  oui  non
  - physique (agressions physiques, coups, excision ...)
  - morale (insultes et menaces verbales, chantage affectif, harcèlement, etc.)
  - sexuelle (attouchements, viols, autres pratiques sexuelles imposées, etc.)
- A quel moment de votre vie ?
  - dans l'enfance
  - à l'adolescence
  - durant la vie conjugale
  - dans le cadre professionnel
- Est-ce une souffrance pour vous aujourd'hui ?  oui  non
- Etes-vous aidée actuellement ?  oui  non
- Souhaiteriez-vous être aidée ?  oui  non

Observations :

## RESULTATS

### 1. Enquête « Mutilations sexuelles féminines »

Ont été repérés **14 cas** (8 en Loire-Atlantique, 5 en Maine-et-Loire, 0 en Vendée, 1 en Sarthe, et 0 en Mayenne : 0)

- Les pays d'origine sont la Guinée (7), Mali(2), Sénégal (1), Egypte (1), Cameroun (1) et Mauritanie (1).
- L'âge moyen des femmes concernées est de 29 ans (19 – 33), 7 sont non-primipares
- Les types de MSF sont répartis comme suit :
  - Type 1 : 14 %
  - Type2 : 65 %
  - Type 3 : 7 %
  - Non renseigné (NR) : 14 %
- Les niveaux d'étude sont variés :
  - Aucun : 21 %
  - 3<sup>ème</sup> : 14 %
  - Bac et + : 36 %
  - NR : 29 %
- Conséquences sur l'accouchement

Dix voies basses et une césarienne ont été pratiquées. Parmi les voies basses, on compte 3 épisiotomies et 3 déchirures. 6 professionnels sur 6 pensent que les complications sont **en lien avec la mutilation**.

Il existe une hémorragie du post-partum.

- Etat des nouveau-nés

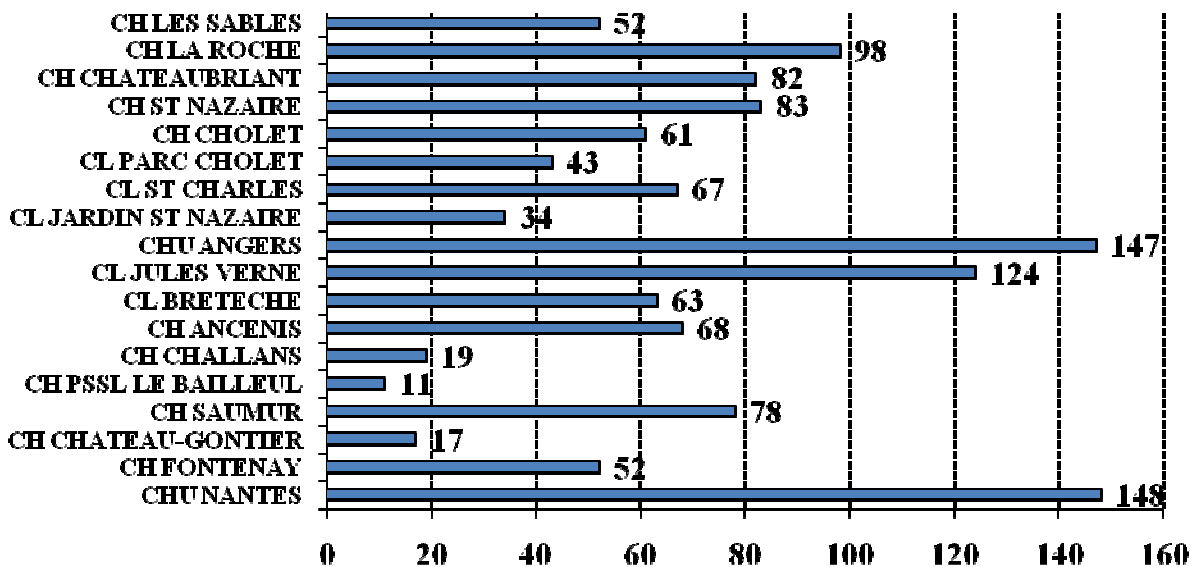
Les poids de naissance vont de 2435 g à 4130 g, et l'âge gestationnel va de 36 à 41 SA. On compte un enfant de mère pré-éclampsique avec Apgar à 5 et un enfant (AVB) avec Apgar à 1.

- Commentaires recensés

Une femme avait bénéficié d'une plastie clitoridienne, une autre déclarait que sa sœur était décédée au cours d'une excision. Une femme ne désirait pas exciser sa fille.

### 2. Enquête violences conjugales

1236 femmes ont été interrogées



- La Prévalence globale des violences en Pays de la Loire est de **19.5 %** avec une répartition équitable entre les départements :
  - Vendée : 19.1 %
  - Loire-Atlantique : 19.3 %
  - Maine-et-Loire 21.4 %).

L'âge moyen : 29 ans ± 5 ans (16 ans – 44 ans).

*(Les chiffres concernant la Mayenne et la Sarthe ne sont pas exploitables compte tenu du faible nombre de femmes interrogées).*

- Les types de violence que les femmes déclarent avoir subi se répartissent comme suit :
  - Physiques : 10 %
  - Morales : 12,6 %
  - Sexuelles : 6 %
  - Multiples : 7,7 %
  
- Le moment de la vie concerné :
  - Enfance : 23.3 %
  - Adolescence : 35.4 %
  - Vie conjugale : 36.3 %
  - Cadre professionnelle : 11.8 %
  
- A la question « Est-ce une souffrance pour vous aujourd’hui », 34.6 % des femmes ayant été confrontées à la violence répondent oui, 15.2 % sont aidées et 5.8 % souhaiteraient l’être.

## DISCUSSION

Il faut tout d’abord souligner l’implication de pratiquement toutes les maternités et remercier les professionnels pour leur participation active à ce projet.

### 1. Enquête « Mutilations sexuelles féminines »

Le nombre de mutilations observé correspond à l’estimation faite au préalable par rapport au nombre de cas estimé en France et à la population originaire d’Afrique noire de la région (sachant que la région des Pays de la Loire fait partie des neuf régions françaises considérées comme les plus concernées par les mutilations sexuelles féminines compte tenu de la présence sur leur territoire de populations issues de pays pratiquant l’excision). Il s’agit de la 2<sup>ème</sup> enquête régionale en France, la 1<sup>ère</sup> a eu lieu en PACA et ne retrouvait que 2 femmes excisées.

Il existe plusieurs limites méthodologiques à notre enquête. Tout d’abord, tous les professionnels n’ont pas participé ce qui a probablement sous-estimé l’évaluation. Ensuite, l’étude a été menée sur un mois donné qui n’est peut-être pas représentatif. Enfin, il n’existe pas de dénominateur concernant le nombre de femmes originaires des pays à risques ayant accouché.

Les objectifs de l’étude ont pu être atteints. Il s’agissait tout d’abord d’évaluer la prévalence des MSF dans notre région et de proposer aux professionnels de se former pour mieux repérer. C’était aussi l’occasion de dialoguer des conduites à tenir et de l’existence des réseaux locaux. Les femmes repérées pouvaient ainsi ensuite bénéficier d’une proposition de prise en charge pluridisciplinaire adaptée.

### 2. Enquête violences conjugale

Les résultats de notre enquête sont là aussi concordants avec les chiffres attendus et les études préexistantes. D’ailleurs, l’enquête ENVEFF est la seule étude disponible sur le sujet. Publiée en 2000, elle a été réalisée sur un échantillon de près de 7 000 femmes âgées de 20 à 59 ans et résidant hors institution en métropole, elle révélait que près d’une femme sur 10, parmi les personnes enquêtées, déclarait avoir subi des violences, verbales, psychologiques, physiques ou sexuelles, de la part de son conjoint ou ex-conjoint.

Une des limites méthodologiques de l’étude réside dans la participation basée sur le volontariat : une maternité a refusé, trois maternités ont accepté mais ne l’ont pas mise en place, deux ne font pas de consultations en maternité, et tous les professionnels n’ont pas répondu au sein de chaque maternité. Par ailleurs les réponses des femmes ont pu varier selon la présence ou non du conjoint. Enfin les professionnels ne sont pas habitués à poser ce type de questions.

La mise en œuvre de l’enquête a révélé certaines réticences de la part de professionnels. Certains pensaient que leur patientèle n’était pas concernée par ce problème : ils ont été eux-mêmes surpris de leurs propres résultats. Pour d’autres, poser la question était trop chronophage : or dans 80% des cas la réponse est non, et pour les femmes

concernées, poser seulement la question permet à la femme de répondre ce jour ou plus tard, de se renseigner auprès des professionnels ou ailleurs et de cheminer psychologiquement, d'être orientée si besoin. Enfin, certains estimaient la question réservée aux assistantes sociales. L'enquête a alors permis la prise de conscience d'un problème de santé publique et du rôle de repérage, de prise en charge et/ou d'orientation des professionnels de santé.

## CONCLUSION ET PROPOSITION

Cette enquête de prévalence constitue un point de départ dans l'amélioration de la prise en charge au sein des maternités des violences faites aux femmes. Au-delà des chiffres qui surprennent par leur ampleur, elle a permis une prise de conscience de l'existence même de ce phénomène. Plus de 300 professionnels ont participé aux réunions d'information et à l'enquête. Ils ont pu expérimenter d'avoir osé aborder ces questions et recueillir des informations sur les prises en charge médico-psycho-sociales envisageables. En ce qui concerne les MSF, des actions de prévention ont pu être engagées auprès des jeunes mamans ayant eu une petite fille

Nous pensons qu'il faudrait généraliser le dépistage des violences et l'intégrer au questionnaire du dossier obstétrical dans toutes les maternités. D'ailleurs, la Haute Autorité de Santé recommande depuis 2005 aux professionnels impliqués en périnatalité un repérage systématique des facteurs de vulnérabilité dont font partie les violences conjugales.

Par ailleurs, il serait intéressant de pouvoir mener ce type d'enquête dans d'autres régions françaises afin de comparer les résultats et d'étendre la formation professionnelle.

Enfin, la force de cette enquête repose sur la proposition d'actions pour la structuration d'un réseau permettant une meilleure prise en charge pluridisciplinaire. C'est dans cet état d'esprit que se déroulera la journée de restitution lors du congrès : outre l'élaboration de pistes de réflexion, elle permettra d'informer médecins généralistes, les gynécologues obstétriciens et les sage femmes en libéral ainsi que les personnels de PMI.

**Les plaquettes départementales « Mutilations sexuelles féminines » et « Violences conjugales »** sont éditées par les services départementaux aux droits des femmes et à l'égalité. Elles sont diffusées au sein des établissements hospitaliers et cliniques, salles de consultations, etc.

Pour en demander davantage :

- Loire Atlantique (44) : 02 40 08 64 68
- Maine et Loire (49) : 02 41 81 80 29
- Mayenne (53) : 02 43 01 52 90
- Sarthe (72) : 02 43 39 72 34
- Vendée (85) : 02 51 36 72 06

**N'hésitez pas à consulter le site internet de Gynécologie Sans Frontières [www.gynsf.org](http://www.gynsf.org), rubriques « Mutilations sexuelles féminines » et « Violences conjugales », de nombreuses données et références y sont disponibles.**

Pour suivre la vie du Réseau Sécurité Naissance : [www.reseau-naissance.com](http://www.reseau-naissance.com)



**Gynécologie Sans Frontières**  
Faculté de Médecine 1, rue Gaston Veil BP 53508  
44035 Nantes cx 1  
T/ 02 40 41 29 92  
[admin.gynsf@gmail.com](mailto:admin.gynsf@gmail.com)  
[www.gynsf.org](http://www.gynsf.org)



**Réseau Sécurité Naissance**  
1, allée Baco  
44000 Nantes  
T/ 02 40 48 55 81  
[coordination-rns@orange.fr](mailto:coordination-rns@orange.fr)  
<http://www.reseau-naissance.com>